

## Règlement Général : Coupe Pays de la Loire de Mölkky 2026

### Samedi 28 mars 2026 – La Roche-sur-Yon (85)

(Sous réserve de modifications – version 19-01-2026)

#### Description :

La Coupe Pays de la Loire de Mölkky 2026 est une compétition de mölkky organisée par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural de Vendée (CDSMR 85) avec le soutien du Comité Régional du Sport en Milieu Rural des Pays-de-la-Loire (CRSMR PDL). Cette compétition est ouverte à tous, licenciés ou non à la FNSMR, de tous les âges et de tous les niveaux. Elle vise à élire la meilleure doublette de la région.

#### Inscription :

L'équipe doit être composée de deux joueurs ou joueuses ou mixte.

L'inscription se fait par équipe. En ligne via la plateforme HelloAsso lien disponible sur l'affiche officielle, sur la page Facebook : [CDSMR Vendée](#) ou via le site internet : [cdsmr85.com](#).

**10 € par équipe**

Limité à 60 équipes maximum. Date butoir d'inscription : jeudi 26 mars 2025 – 12h

En cas de demandes trop nombreuses d'inscriptions, une liste d'attente pourra être mise en place. En cas de désistement annoncé avant le dimanche 15 mars 2026 à 23h, l'inscription sera remboursée. Passé ce délai, aucune inscription sera remboursée.

Aucune inscription supplémentaire ne sera prise le jour J.

**A cette inscription, le joueur, la joueuse accepte les conditions générales de l'événement (déroulement, règlement général, sanctions disciplinaires possibles etc.)**

#### Émargement :

Horaire : 8h45 à 9h15

Chaque équipe recevra un badge correspondant au numéro d'équipe attribué pour toute la durée de la compétition.

## **Fonctionnement :**

Règle officielle du jeu de mölkky

Le fonctionnement pourra être modifié en fonction du nombre d'équipe (nombre de poules, nombre de parties, et classement pour la phase finale)

Les équipes seront réparties dans plusieurs poules

Chaque équipe rencontrera par match toutes les équipes de sa poule

1 point par partie gagnée

Le classement :

- L'équipe qui a obtenu le plus de points par matchs
- La rencontre entre les équipes ex æquo
- L'équipe qui a obtenu le plus de points par parties
- Le goal-average
- Mölkout

Le matin matchs de qualifications

En fonction du nombre d'équipes, au moins 16 équipes irons en phases finales

L'après-midi, phases finales

## **Finale Principale :**

- Présentation de l'équipe (noms, prénoms et association des joueurs, joueuses)
- Un arbitre officiel est désigné, il sera positionné sur la surface de jeu et pourra comptabiliser les quilles réellement tomber, intervenir en cas de litige et comptabiliser les quilles correctement valides.
- La finale principale se jouera en 3 parties gagnantes
- Un tirage au sort sera effectué pour la première casse
- La casse se fera dans cet ordre : A-B-B-A en cas d'égalité au bout de la quatrième partie, l'équipe ayant marquée le plus de points cassera à la cinquième partie.
- La finale est susceptible d'être filmée

## **Récompenses et résultats :**

Un trophée pour les vainqueurs de la compétition

Des récompenses pour les finalistes et demi-finalistes

D'autres récompenses spéciales

Chaque récompensé doit attendre pour la photo

Le trophée de l'équipe vainqueur de la Coupe Pays De La Loire de Mölkky est attribué définitivement.

Les résultats seront disponibles sur le site internet : [cdsmr85.com](http://cdsmr85.com) et sur notre page Facebook : [CDSMR Vendée](#)

### **Arbitrage, points et mesures :**

Chaque équipe sera responsable du résultat marqué sur la feuille de marque. Aucun résultat ne sera modifié après avoir été remis aux responsables. Les feuilles de marques sont rendues par l'équipe gagnante pour éviter tout litige.

La compétition se déroule en auto-arbitrage. En cas de litige un arbitre officiel pourra être demandé.

Un arbitre ou un responsable de la compétition aura le droit de disqualifier un joueur ou une équipe qui aurait une attitude incorrecte.

Toute personne en état d'ébriété manifeste sera disqualifiée et expulsée de la salle et entièrement responsable de ses actes.

### **Assurance :**

**Responsabilité civile :** l'organisation est assurée pour les risques civils de l'épreuve auprès de la compagnie d'assurance Groupama, assureur de la Fédération Nationale Sport en Milieu Rural.

**Individuelle accident :** Les licenciés CDSMR 85 bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

### **Droit à l'image :**

De par sa participation à l'événement, chaque concurrent autorise expressément le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural de Vendée (ou ses ayants-droits tels que partenaires et média) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

### **Sanctions disciplinaires :**

Conformément au règlement de la FNSMR et à la décision du Comité Départemental Sport en Milieu Rural de Vendée, tout joueur, joueuse ne respectant pas le règlement, le travail des bénévoles ou toute autre personne présente lors de cet événement se verra sanctionnée d'une disqualification immédiate à cet événement voire aux autres compétitions de Mölkky à venir.

Pour tout manquement aux règles techniques, à l'esprit sportif ou aux conditions générales de la Coupe Pays De La Loire de Mölkky, les sanctions iront de l'avertissement à la radiation selon la gravité des faits reprochés.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires, les salles et les parkings.

**Tout joueur, joueuse sera sensée avoir lu ce règlement qui sera affiché à l'engagement de chaque équipe.**

**En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation.**

**Horaires indicatifs et déroulement :**

(Sous réserve de retard aux lancements des parties et du bon déroulement de la compétition)

**8h45 à 9h15** : Accueil des participants, confirmation des inscriptions

**9h15** : Cérémonie d'ouverture

---

**9h30** : Lancement de la première partie

**12h30** : Fin des parties

---

**12h30 à 14h00** : Pause restauration / consultation classement et réclamation possible

---

En fonction du nombre d'équipes qualifiées

**14h00** : lancement 8<sup>ème</sup> de finale      ou      **14h00** lancement parties qualificatifs pour 8<sup>ème</sup> de finale

**14h50** : Lancement ¼ de finale      **14h50** : lancement 8<sup>ème</sup> de finale

**15h40** : Lancement ½ de finale      **15h40** : Lancement ¼ de finale

**16h30** : lancement 3<sup>ème</sup> place      **16h30** : Lancement ½ de finale

**17h30** : Lancement finale      **17h20** : lancement 3<sup>ème</sup> place

**18h00** : Lancement finale

---

**19h00** : Remises des récompenses

